

afin de fournir les renseignements demandés, on le fait; on peut aussi donner gratuitement des publications en échange de publications semblables reçues d'autres gouvernements ou institutions. Certains ministères publient divers documents, surtout d'ordre scientifique, portant sur des recherches, qu'ils échangent contre des renseignements semblables provenant d'autres gouvernements ou institutions.

En outre, des documents peuvent être distribués gratuitement pour de la réclame, comme partie d'un programme administratif autorisé. Il va sans dire que les publications commerciales et touristiques sont censées être diffuser gratuitement.

Le PRÉSIDENT: Excusez-moi, monsieur Deutsch, mais je constate que s'il y a encore quorum le nombre de nos membres diminue. Il y a deux ou trois questions d'ordre général sur lesquelles j'aimerais vous entendre formuler des commentaires, mais vous commencez peut-être à être déjà fatigué. Il serait peut-être préférable de lever maintenant la séance et d'aborder ces questions à une réunion ultérieure.

Le sénateur CONNOLLY: Avant de lever la séance, puis-je poser une question à M. Deutsch? Croyez-vous que le minimum ou le maximum de \$5,000, appelez-le comme vous voudrez, est un chiffre approprié ou estimez-vous qu'il devrait être plus bas.

M. DEUTSCH: C'est une question de détail, sénateur; nous ne pouvons ralentir les rouages par trop de détails. Nous avons établi à \$5,000 la ligne de démarcation afin de pouvoir scruter de près les dépenses élevées. Nous ne pouvons demander aux ministres de s'occuper d'un trop grand nombre de détails; c'est pour cette raison que nous avons établi le chiffre à \$5,000. Je rappelle que ce n'est pas la seule mesure de contrôle; avant qu'un document coûtant plus de \$5,000 puisse être publié, une autorisation précise doit être obtenue, sinon il ne peut être publié. Je dois ajouter que le Conseil du Trésor doit aussi approuver l'ensemble des dépenses d'un ministère affectées aux publications.

Le sénateur CONNOLLY: En d'autres termes, il y a double vérification.

M. DEUTSCH: Il y a une double vérification, d'abord à l'égard des dépenses de plus de \$5,000, puis en ce qui concerne l'ensemble des dépenses relatives aux publications.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Deutsch, permettez-moi, au nom du Comité, de vous remercier des nombreux renseignements circonstanciés que vous nous avez fournis aujourd'hui. Nous comptons examiner les autres questions à une séance ultérieure.

Le Comité d'ajourne.